

**Ville de Tours**

Organisme et Construction			
Ech :	1/2000	Réf :	PLU_DPP_13
		Dess :	SR/TB
		Suivi :	CPO
11/10/10	0	PLU arrêté au C.M. du 11/10/2010	
Date	Indice	Modifications	
00/00/00	A	Révision du	
	B		
	C		

	Limite de commune
	Limite de zone
	Limite de secteur
	Limite de Secteur d'Orientations d'Aménagement
	Périmètre d'étude de projet (Article L123-2-° du Code de l'urbanisme)
	Secteur de Plan de Masse
	Arbres isolés à conserver
	Espace boisé classé
	Éléments paysagers (Article L123-7 du Code de l'urbanisme)
	Plantations à réaliser au titre d'obligation paysagère
	Terrains cultivés en zone urbaine à protéger
	Liaison douce piéton ou cyclable à créer
	Emplacement réservé pour les liaisons douces
	Emplacement réservé pour ouvrages publics et installations d'intérêt général et pour les voies
	Élargissement de voirie Largeur de voirie (en mètres)
	Récul pour habitation (25 mètres) pour les bâtiments (10 mètres)
	Emprise des voies et zone non aedificand
	Alignement constructif ou récul pour construction neuve
	Emprise RDC + 1er étage à 100%
	Bâtiment au partie de bâtiment à conserver (Protection très forte) (Article L123-1° du C. U.)
	Bâtiment au partie de bâtiment à conserver (Protection forte) (Article L123-1° du C. Urb)
	Basilon à conserver
	Zone A / risques de mouvements de terrains Niveau 1
	Zone B / risques de mouvements de terrains Niveau 2
	Zone C / risques de mouvements de terrains Niveau 3

Tracé le 05/11/10